

Jour de colère à France télévisions

Pour l'honneur du service public

Aujourd'hui les salariés de France télévisions sont en grève à l'appel de l'intersyndicale CGT, FO, SNJ, pour l'honneur du service public.

Des propos qui salissent

L'occasion pour eux, en ce premier jour de CCE, d'exprimer leur colère face au bashing qui enfle de toutes parts contre notre entreprise de service public. Les salarié-e-s en ont par dessus la tête d'être ainsi dénigrés sans raison, à commencer par le président Macron, dont l'agression verbale contre l'audiovisuel public, « *honte de la république* », visait très explicitement France télévisions.

Que le propos ne soit pas vraiment assumé n'arrange pas les choses. Nous tenons à témoigner ici de l'immense choc ressenti par les salarié-e-s de l'entreprise. Stupéfaction, indignation et colère de voir les efforts de tous ainsi niés, de voir sali le fruit de leur travail et l'image de leur entreprise, de sa nécessité démocratique, culturelle et sociale.

Sentiment d'injustice aussi car cette attaque qui a surpris par sa violence, survient après l'annonce brutale d'une amputation budgétaire de 50 M€ au budget de 2018, décidée par le gouvernement. Et ce, alors même que les salarié-e-s sont déjà soumis à l'intense pression des économies liée au COM avec la chasse obsessionnelle aux ETP et la dégradation des conditions de travail.

Ils subissent aussi les effets des chantiers en cours, nombreux et complexes, comme la

remise en cause des sites de production en région, les incertitudes sur le devenir des éditions locales, la douloureuse fusion des rédactions nationales avec Info 2015, le projet anxiogène de déménagement de Paris île de France Vanves au Siège, etc.

Vers une refonte de l'audiovisuel public

Contrairement aux apparences, ces attaques, largement relayées dans les médias « amis », ne sont pas le fruit du hasard. Il apparaît que le gouvernement, aiguillonné par les sénateurs de droite, a décidé d'engager une vaste refonte de l'audiovisuel public. Une nouvelle Loi est annoncée pour 2018, qui va rebattre les cartes, les contours, les missions, les effectifs, le financement, la gouvernance de nos entreprises, repeindre à la sauce libérale notre paysage audiovisuel.

L'orientation générale est connue. C'est celle fixée en septembre par Edouard Philippe à l'ensemble des ministères dans le projet « CAP 2022 ». Comment réduire de façon radicale la part de l'action publique en France ? Parmi les missions de chaque ministère, lesquelles doit-on transférer aux collectivités locales et territoriales ? Lesquelles peut-on confier au privé ? Lesquelles peut-on supprimer ?



Et c'est dans ce cadre qu'a été concocté le projet de Mme Nyssen, opportunément « tombé du camion » il y a quelques semaines, comportant, entre autres réjouissances, l'arrêt de France Ô, le transfert de France 4 sur le Web, la fusion des antennes régionales et des France Bleu, la création d'une holding chapeautant FTV et Radio France... Une stratégie méthodique de rétrécissement de l'audiovisuel public dans notre pays car c'est tout l'audiovisuel public qui est aujourd'hui sur la sellette. Cela s'inscrit dans la continuité des politiques publiques depuis au moins trois présidences. C'est d'autant plus dommageable que FTV devrait être fer de lance de la stratégie industrielle dans le secteur de la création des contenus, à l'heure des GAFA et de Netflix.

Un budget 2018 en forme d'apéritif

Le budget 2018 de FTV qui va nous être présenté lors de ce CCE va servir d'apéritif à ce projet. Il comportera d'énormes sacrifices pour tenir coûte que coûte les équilibres financiers et le sacro saint quota des ETP. Mais ces efforts seront illusoire car la volonté de la tutelle est de nous faire faire encore plus d'économies, quitte à faire reculer nos missions de service public, la qualité de nos programmes, de notre information, freiner les investissements d'avenir et mettre des centaines de personnes au chômage.

C'est une stratégie de déstabilisation et d'étranglement budgétaire qui touchera tous les secteurs de l'entreprise. Des plus médiatiques comme celui des magazines de l'info sur France 2 qui a provoqué l'adoption d'une motion de défiance des journalistes du Siège, à ceux qui font beaucoup moins parler d'eux comme par exemple les salarié-e-s des secteurs administratifs, submergés de tâches nouvelles, sans lesquels pourtant au-

un salarié de l'entreprise ne toucherait de paye à la fin du mois. Car chacun doit en être conscient, compte tenu de l'équation économique, aucun secteur ne sera épargné.

Tout l'audiovisuel public est aujourd'hui sur la sellette. Cela s'inscrit dans la continuité des politiques publiques depuis au moins trois présidences.

Un combat à mener en commun

La CGT en est convaincue, il n'y aura pas de solution isolée au problème qui touche l'ensemble de nos entités et on aimerait ne plus avoir à lire dans Ouest France le genre de petit micro trottoir réalisé à la sortie du Siège de France télévisions dans lequel un journaliste « dont on connaît la trombine » déclare : « *La direction ne s'attaque pas au bon problème, la rédaction est déjà ric-rac, on manque de journalistes pour faire certains reportages alors qu'il peut y avoir quatre personnes pour régler un projecteur !* »

Vision tronquée, réductrice et caricaturale. Opposition orchestrée de l'extérieur entre journalistes et techniciens, entre Paris et les régions ou les outre-mer, entre les cadres et les non cadres. La solution n'est évidemment pas de demander que les économies soient faites ailleurs, chez les autres, mais bien plutôt de les contester, tous ensemble. Un piège de la division dans lequel nous ne tomberons pas car la seule réponse aux attaques que nous subissons sera notre combat commun pour l'audiovisuel public, dans toutes ses dimensions.

Et cela dépasse bien évidemment les problèmes de casting auxquels certains voudraient réduire la problématique. L'avenir de l'audiovisuel public ne se réduit pas à un concours de beauté.

Paris, le 13 décembre 2017